



TRANSFORMER VITE, MAIS A QUEL PRIX ... ?

LE CSA DE RESEAU DU SERVICE DE SANTE S'EST DEROULE LE MARDI 25 NOVEMBRE SOUS LA PRESIDENCE DU MEDECIN GENERAL MARGERY. UN ORDRE DU JOUR TRES DENSE ; SUIVI DES ACTIONS, ACTUALITES DES TRANSFORMATIONS, FORMATIONS, AVANCEMENTS, RECRUTEMENT, CIA, ITM ...

En réponse aux déclarations liminaires, le médecin général nous indique que le SSA doit continuer sa transformation sans pause afin d'avoir un service amélioré et plus fort permettant d'être « prêt et assez vite ». Le service de SSA va voir disparaître ses pôles dans les hôpitaux afin de réduire les niveaux pseudo hiérarchiques.

Le budget est en grande part alloué à l'achat de matériels, au détriment de revalorisations salariales **LEGITIMES**. Il faut synchroniser le besoin au vu de la prochaine loi de programmation militaire avec une réflexion sur les effectifs : l'année 2026 sera « l'année de la RH »

SUIVI DES ACTIONS

- Un recensement des possibilités de parcours pro avec des formations est en cours de réalisation
- Au sujet des opérateurs en pharmacie industriel, un examen pour une évolution de ces agents est en cours. Un passage de catégorie C vers B ne se fera pas systématiquement, il y aura une étude individuelle au cas par cas.

- Travail en 12h00 : du fait du report de la négociation sur l'accord RTT, la DCSSA souhaite la mise en place d'un texte réglementaire afin de cadrer celui-ci

Un suivi sur l'accompagnement des managers et sur le suivi des AMR est en réflexion. Il sera à intégrer au tableau de suivi par la DCSSA.

TRANSFORMATIONS

- **Robert PICQUE**

La fermeture progressive des services s'est effectuée, avec un transfert vers le civil. Les spécialités de MPR - Médecine Physique et de Réadaptation - et de psychiatrie sont conservées.

A compter du 1^{er} janvier 2026, l'hôpital spécialisé (HSA) sera rattaché à l'HNIA Percy.

Cette année, à la date du 17/11, 34 agents ont été restructurés.

- **Centres médicaux des armées**
La transformation des CMA aboutira à la création de 7 CMA zonaux, 6 brigades (chefferies) et la disparition de la DMF.

La phase 1 de la transformation est lancée, avec une dissolution des CMA01 et 02, puis la création du CMA02/IDF, et une réorganisation géographique avec des transferts des CMA07 de Varces, CMA08 de Lyon, CMA09 de Marseille et CMA10 de Nîmes. Au total 35 personnels civils sont impactés.

La phase 2 sera lancée mi 2026, avec 21 personnels civils impactés, affectés dans les CMA 04 de Metz, 06 de Besançon, 13 de Rochefort, 14 de Tours, 15 de Rennes, et 16 de Brest.

La **CFDT** dans sa déclaration liminaire souligne, entre autres, la perte de proximité géographique liée à la transformation des CMA. Pour la DMF il s'agit d'une concentration et d'un renforcement des compétences. La **CFDT** souligne que les annonces des transformations entraînent des inquiétudes chez les agents.

Certaines décisions sont encore en cours de réflexion par le directeur central notamment le lien entre les chefferies et les CMA zonaux. Un comité de suivi est activé au sein de la DMF pour cette transformation et la directrice de la DMF se veut rassurante. Celle-ci a pris bonne note des revendications des OS.

Vous trouverez en annexe la carte de la réorganisation des antennes par chefferie et par CMA Zonaux.

- **Création du CSRH pour l'administration centrale et la DSIN**
Pour le chantier ADP/PC ; au 1^{er} janvier 2026, 5 postes seront créés au SSA

SERVICE
DE SANTÉ
DES ARMÉES

TRANSFORMER VITE, MAIS A QUEL PRIX ... ?

(CARTEC 2026) avec un transfert de responsabilités au 1er juillet 2026 (transfert d'autorité).

Depuis la création du CSRH-PC MDF (1^{er} mai 2024) pour le personnel civil de la médecine des forces, basé à Tours, l'ensemble des actes RH sont repris au SSA depuis le 1^{er} janvier 2025.

Le CSRH-PC transverse pour l'administration centrale (DCSSA et ISSA) va être créé au 1^{er} décembre avec une montée en puissance pour intégrer la DSIN au 1^{er} avril 2026.

La **CFDT** constate que le SSA semble avoir pris la mesure de la transformation de l'ADP/ PC mais sera attentive sur la qualité de vie au travail des agents des services RH.

Une réflexion sur la gestion du temps et des activités est en cours de réflexion au niveau de la DCSSA. Pour la DMF, un déploiement de gestion du temps de travail est en cours. Les premiers CMA devraient basculer sous GAETAN jusqu'à mai 2027.

- Transformations globales SSA 2026

160 postes civils concernés.
3 causes : réorganisations des CMA, poursuite de la transformation Robert Picqué, Ajustement de l'organisation RAVMED et IRBA.

FORMATIONS

- Plan P

En 2024, plus de 3 600 formations ont été organisées ce qui représente plus de 7 400 jours de stage pour un coût de 829 600 euros.

2025 : 2 351 formations ont été organisées ou sont prévues pour un coût de 436 000 euros. A ce jour 437 formations ont été annulées et plus de 200 stages n'ont pas de statuts renseignés.

La **CFDT** s'interroge sur les raisons des formations annulées mais la DCSSA n'a pas connaissance des raisons lors de ce CSA.

- Formations diplômantes

En juin dernier, 21 demandes de DU/DUI ont été validées par la commission pour un coût de 47 000 euros. Face à la haute technicité des personnels du SSA, la politique de formation

est davantage centrée sur le métier que sur le statut. Elle s'appuie sur deux axes : les obligations propres au statut de soignant, notamment la formation DPC, et les orientations fixées par l'employeur et le ministère des Armées. La **CFDT** indique l'importance d'avoir une cohérence entre les agents diplômés et le nombre de postes ouverts au concours. Une attention spécifique à la formation des primo encadrants est essentielle. La **CFDT** rappelle aussi l'importance de former et recycler tous les N+1 et 2 à la rédaction du CREP, en présentiel (et non visio comme trop souvent).

AVANCEMENTS

- Ratios promus/ promouvables

Pour les avancements 2025, le guichet a validé les taux d'avancement pour tous les paramédicaux. Les travaux vont pouvoir être réalisés

Pour 2026, seuls les taux des aides-soignants, les ASHQC sont validés par le guichet unique.

La **CFDT** déplore les retards d'avancement et souhaite que, pour les années à venir, de tels retards ne se produisent plus. La DCSSA va se rapprocher de la DGOS afin d'accélérer les travaux auprès du guichet unique.

- Bilan d'avancement 2024 :

1 ISCSG CS sur 16 conditionnants, 3 IDEFHC sur 26, 1 CMPO CS sur 5, 4 CEPOMR CS sur 38, et 11 ASHQC CS sur 53 conditionnants

RECRUTEMENTS 2025

- Paramédicaux

En 2025, le taux de réalisation du Plan de recrutement (PDR) s'élève à 74%.

Le bénéfice du concours infirmier est de 55% alors qu'en 2024, il s'élevait à 66%. Les HNIA Percy et Begin n'ont recruté que 3 infirmiers alors que l'expression de besoins initiale était de 6 par établissement.

Le recrutement des aides-soignants a un taux de réalisation de 87 %.

Le taux de recrutements des PCRMT atteint seulement 45 % (9 recrutements sur les 20 ouverts)

La **CFDT** déplore que les postes de paramédicaux soient si peu pourvus (74 % de réalisation). Une réflexion doit avoir

TRANSFORMER VITE, MAIS A QUEL PRIX ... ?

lieu sur l'attractivité des personnels paramédicaux au SSA mais aussi la communication des concours. Cela fait 6 ans que la prime de service des paramédicaux du SSA n'est plus revalorisée. Cela fait écho et contribue au manque d'attractivité du SSA. Il est urgent que la DCSSA, mais aussi la DRHMD, trouvent une solution à ce gel de la revalorisation de la prime de service.

- **Administratifs, techniques et logistiques (ATL)**

Le taux de réalisation du PDR pour les ATL est de 84 %.

- **Ouvriers de l'Etat**

3 postes pourvus sur les 3 droits ouverts à l'ECMSSA sur la profession matriculaire d'ouvrier techniques de l'énergie, filière professionnelle « Ingénierie et maintenance biomédicale ».

- **Contractuels**

ATL : 200 agents
Médecin : 19 agents
Paramédicaux : 162 agents

Au total 381 agents (259 en 1^{er} contrat, 122 en renouvellement, 10 % de CDI(isation)).

La DCSSA indique que le recrutement des contractuels est limité. Une part prépondérante de recrutement de titulaires est privilégiée.

PLAN DE RECRUTEMENT 2026

- ICSGCS : 10 par concours, 1 par L. 4139-2,
 - Infirmier de bloc : 2 par concours, 1 par L. 4139-2,
 - PCRMT : 22 par concours ,
 - AS : 28 par concours, 1 par L. 4139-2,
 - ASHQC : 10 par concours, 2 par L.4139 – 2 par L. 4139-2 et 1 emploi réservé.
- Au total 72 par concours, 5 par L. 4139-2 et 1 emploi réservé.

CIA

La fongibilité descendante n'a pas été mise en œuvre, les demandes initiales des composantes étant supérieures à

l'enveloppe des agents de catégorie A et celles concernant les agents B et C étant inférieures aux enveloppes.

ITM – INDEMNITE TEMPORAIRE DE MOBILITE

L'ITM est versée en trois fractions : 40% à la prise de poste, 20% au terme d'une durée égale à la moitié de la période de référence et 40% au terme de la période de référence.

Pour 2025, 45 postes ouvrent droits à l'ITM (arrêté du 25 septembre 2025) : 12 postes de catégories A, 17 postes de catégories B et 16 postes de catégories C.

NBI

L'enveloppe du SSA s'élève à 3 560 points. Aucun dépassement n'est autorisé par la DRHMD.

Pour 2025, les différentes composantes du SSA ont exprimé un besoin supplémentaire de 410 points.

Les travaux 2025 portent essentiellement sur la prévention, principalement des créations de postes à NBI au profit des 2^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} CMA, ainsi que pour le CESP, mais aussi pour l'accompagnement de la transformation des CMA (harmonisation des postes éligibles), les adjoints et chefs de bureau.

L'administration rappelle qu'aucune composante n'est propriétaire du nombre total de ses points.

IHTN

Les périodes des heures réalisées entre le 01/01/2024 et le 31/05/2025 restent à finaliser ; des actions correctives doivent être faites sur la détermination du nombre d'heures réalisées, et sur une vérification complémentaire pour les agents ayant déclarés mensuellement un nombre d'heures supérieure à 160 (40 agents concernés) ...

Le versement du solde aura lieu sur la paie de janvier 2026 au mieux ou en février 2026

Un CSA très dense avec 100 planches de présentation. Des

échanges riches, un dialogue sans langue de bois qui ont permis à la

TRANSFORMER VITE, MAIS A QUEL PRIX ... ?

CFDT d'affirmer ses revendications en termes de revalorisations catégorielles.

La **CFDT** a également souligné de nouveau la nécessité pour le SSA de se doter de parcours professionnels engageants et motivants pour le personnel civil. Il est impératif de redonner aussi une attractivité au SSA. Par ailleurs il serait beaucoup plus intéressant pour la **CFDT** de pouvoir

discuter des transformations et de la feuille de route SSA avant que le DCSSA ait pris une décision ferme et définitive, car le dialogue social se construit de cette façon et non pas en « actant » ou en « râlant » quand le mal est fait.

Ensemble, restons mobilisés pour faire entendre nos revendications et construire des solutions concrètes au service de tous les agents

!

Paris, le 27 novembre 2025

Vos élus **CFDT** au CSAR SSA :

Caroline KERDONCUFF,
Magali ROMANO,
Christophe VINCENT,
Marie Claire GREISS,
Somsy JACQUES.

**SERVICE
DE SANTÉ
DES ARMÉES**

QUEL SYNDICALISME SOUHAITEZ-VOUS ?

COMMENT CA, VOUS
VOULEZ NÉGOCIER ...

VOUS POUVEZ PAS
BRASSER DE L'AIR
AVEC LES AUTRES ?





DÉFENSE

TRANSFORMER VITE, MAIS A QUEL PRIX ... ?

ANNEXE AU CR CSA R SSA DU 25 NOVEMBRE 2025

SERVICE
DE SANTÉ
DES ARMÉES



7 CMA zonaux Paris, Metz, Lille, Rennes, Bordeaux, Lyon et Marseille avec leur points gris représentant les antennes médicales qui leur sont rattachées

6 chefferies de brigades :

- ronds bleus clairs antennes rattachée à la 11eme brigade parachutistes de Toulouse
- ronds bleus foncés antennes rattachées à la 27eme BIM de Varcès
- ronds violets antennes rattachées à la 2ème BB
- ronds rouges antennes rattachées à la 7ème BB
- ronds verts antennes rattachées à la 6ème brigade légère blindée de Nîmes
- ronds verts kakis antennes rattachées à la 9ème Brigade d'Infanterie Maritime de Poitiers

Deux chefferies maritimes (Brest et Toulon) sans oublier celle de Paris
Les groupements vétérinaires (points verts) eux rejoindraient les CMA zonaux